

Les masques transparents

Depuis le début du confinement, les associations de malentendants ont compris que les masques allaient être un obstacle majeur à la communication de leurs adhérents. Le Bucodes SurdiFrance a pris le problème en charge très rapidement en alertant les élus, les collectivités, les ministères. Son président a porté au CNCPh, le problème des masques transparents, de leur homologation et de leur fabrication.

Fin septembre, nous pouvons confirmer que quatre masques à fenêtre sont homologués DGA, tous fabriqués en France.

-Le masque Sourire Odiora, fabriqué à Lyon, dans des ateliers favorisant l'emploi de personnes handicapées. Site : odiora.fr

-Le masque inclusif, fabriqué à Toulouse, par l'APF. Site : masque inclusif.com

-Le masque Beethoven, fabriqué au Pays Basque,

Site : <https://www.wherethedaffodilsgrow.fr/produit/306701/>

-Le masque Lux & Elles, produit à Limoges : <https://luxetelles.fr/> contact : squeyroi@luxetelles.fr

Ces masques sont malheureusement d'un coût élevé. Nous notons avec satisfaction, les prises en charges de la part des fonds d'insertion.

L'Agefiph et le FIPHFP proposent de les prendre en charge.

Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) et l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) pour le secteur privé, proposent des dispositifs valables pour une période de trois mois renouvelable en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Dans le secteur privé

Toutes les situations exceptionnelles, entraînant des surcoûts sont étudiées par l'Agefiph en vue d'une aide au financement.

L'Agefiph intervient selon plusieurs modalités :

- Une aide exceptionnelle concernant les surcoûts des équipements spécifiques de prévention du risque Covid-19, comprenant tous les équipements de protection spécifiques au bénéfice d'une personne handicapée et du collectif dans lequel elle travaille ;
- Le financement du surcoût entre le prix d'un masque classique et le prix d'un masque inclusif, sur la base du coût réel supporté par l'entreprise (sachant que le coût des masques inclusifs agréés n'excède pas **15 €**)
- L'éligibilité du salarié handicapé et de son collectif de travail. Par exemple, si une personne sourde ou malentendante travaille dans un service de dix salariés, l'Agefiph prendra en charge les dix masques nécessaires pour toutes les personnes du service.

Dans le secteur public

La FIPHFP apporte son soutien selon différentes modalités :

- Une aide au titre de « l'aide à l'environnement de travail » ;
- Un financement à hauteur de **80 %** du coût du masque inclusif, dans la limite de **12 €** maximum de prise en charge par masque. Exemples :
- L'éligibilité de l'agent handicapé et de son collectif de travail (sur la base d'une note circonstanciée de l'employeur justifiant la quantité demandée à fournir)

D'après la Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Mais qu'en est-il de tous les établissements recevant du public ? les accueils d'administration, les commerces, etc. ? La bataille est loin d'être gagnée !

Côté pratique : pour éviter (ou retarder) l'apparition de buée, appliquer du savon sec sur l'intérieur de la partie transparente et essuyer avec un chiffon doux. On peut aussi l'enduire de mousse à raser, avant de l'essuyer doucement.

Encadré : Une action de La Fondation Pour l'Audition

Elle n'a pas attendu pour mettre en place un projet, dans ce sens. Connaissant bien les malentendants et leurs besoins, elle a compris immédiatement le problème posé par les masques opaques. Elle s'est associée à ODIORA, pour le lancement de la production de masques à fenêtre permettant la lecture labiale. Ayant acheté un stock de 5 000 masques, elle en a consacré plus de la moitié à des associations. Les autres ont été distribués à des professionnels de la santé auditive, des institutionnels, des structures tournées vers l'aide aux personnes sourdes ou malentendantes, des médias. Dès juillet et jusqu'en septembre, des masques ont été envoyés aux associations du Bucodes qui en avaient fait la demande, aux quatre coins de France !

6 millions de malentendants se fait le porte-parole des associations, pour remercier vivement la Fondation pour ce nouvel investissement au bénéfice des personnes sourdes et malentendantes.

La Rédaction